



COMMUNE D'ASSENS
ARRONDISSEMENT 2 : BIOLEY-ORJULAZ

PROCES-VERBAL
ELECTION DU CONSEIL COMMUNAL (15 MEMBRES)
DU 9 MARS 2021 (1^{ER} TOUR)

Vu l'arrêté cantonal du 7 octobre 2020, les électrices et électeurs de la future nouvelle commune d'Assens fusionnée sont convoqués pour procéder au 1^{er} tour de l'élection des 15 membres du Conseil communal pour l'arrondissement : Bioley-Orjulaz. Ce procès-verbal- daté du 9 mars 2021- fait suite à l'élection tacite à la municipalité de M. Pascal Guiducci, qui libère une place de suppléant au profit de Mme Rosalia Loewer. Il annule et remplace le précédent procès-verbal du 7 mars 2021.

Electeurs inscrits	383
Cartes de vote reçues	237
Bulletins rentrés	191
Bulletins nuls	0
Bulletins valables	191
Bulletins blancs	0

Participation (%)	49.86
-------------------	-------

Majorité absolue	97
------------------	----

Sont élus au 1^{er} tour :

Nom prénom	Suffrages	Nom prénom	Suffrages
DESPONT Eric	164	NOBS Philippe	130
NOBS Daniel	158	BIGNENS Brigitte	126
MATHEY François	155	MATTHEY Chantal	124
FAVRE Nicolas	148	MEYLAN GUIDUCCI Patricia	123
FAVRE Pascal	137	MATTHEY Jean-Daniel	120
SCUDERI Ferdinando	135	LETRA Cyril	118
SCHMID Blaise	134	DELESSERT Christian	116
SCHMID Alan	133		

Sont élus comme membres suppléants :

1. WESTON-BRATSCHI Gaëlle	115
2. PERRET GENTIL Christophe	100
3. LOEWER Rosalia	97

Obtiennent des voix :

Nom, prénom	Suffrages
WÜRSTEN Eric	88
SCHMID Dominique	87
DE KEUSTER Nathanaël	79
GRAUL Dominique	47
Voix éparses	4

Observations :

Tous les sièges des quinze membres ainsi que des trois suppléants ont été pourvus : il n'y aura donc ni second tour ni élection complémentaire pour les suppléants.

Les opérations de dépouillement se sont terminées le 7 mars 2021 à 14h30.

Au nom du bureau électoral

Le président

La secrétaire

Eric Würsten

Alice Gentil